

BEUCAIRE  
BEAUMONT  
BERAUT  
BLAZIERT  
CASSAIGNE  
CASTELNAU-SUR-L'AUVIGNON  
CAUSSENS  
CAZENEUVE  
CONDOM  
FOURCES  
GAZAPOUY  
LAGARDERE  
LAGRAULET-DU-GERS  
LARRESSINGLE  
LARROQUE-SAINT-SERNIN  
LARROQUE-SUR-L'OSSE  
LAURAËT  
LIGARDES  
MAGNAUT-TAUZIA  
MANSENCÔME  
MONTREAL  
MOUCHAN  
ROQUEPINE  
SAINT-ORENS-POUY-PETIT  
SAINT-PUY  
VALENCE-SUR-BAÏSE

# RAPPORT D'ACTIVITÉS

Communauté de communes  
de la Ténarèze

Envoyé en préfecture le 27/09/2024

Reçu en préfecture le 27/09/2024

Publié le 27/09/2024

ID : 032-243200417-20240924-CCT2024\_08\_18-DE



# 2023



la Ténarèze

communauté

Envoyé en préfecture le 27/09/2024

Reçu en préfecture le 27/09/2024

Publié le 27/09/2024



ID : 032-243200417-20240924-CCT2024\_08\_18-DE

# SOMMAIRE

<b>Territoire &amp; quelques chiffres clés...</b>	<b>6</b>
<b>L'année 2023 en images</b>	<b>8</b>
<b>Moyens généraux</b>	<b>10</b>
<b>Action sociale</b>	<b>17</b>
<b>Développement</b>	<b>19</b>
<b>Urbanisme &amp; habitat</b>	<b>27</b>
<b>Environnement &amp; travaux</b>	<b>31</b>
<b>Tourisme &amp; loisirs</b>	<b>34</b>
<b>Grands projets</b>	<b>37</b>

**L'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales est rédigé comme suit :**

« Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre, un rapport à l'organe délibérant de l'établissement.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus.

Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier.

Les délégués de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale. »

Envoyé en préfecture le 27/09/2024

Reçu en préfecture le 27/09/2024

Publié le 27/09/2024



ID : 032-243200417-20240924-CCT2024\_08\_18-DE



Mesdames et Messieurs,

L'année 2023 a été celle du jalon symbolique du mi-mandat du Conseil communautaire de la Ténarèze. Aussi, ce rapport d'activité 2023 se veut être un point d'étape pour anticiper avec détermination et ambition la deuxième partie de ce mandat.

En ma qualité de Président de la Communauté de communes, je pense que le bilan de nos équipes se mesure concrètement dans les services rendus à la population :

- Quand les intempéries estivales endommagent nos infrastructures et que les services sont sur le front ;
- Quand les ouvriers et charpentiers donnent une nouvelle vie à notre patrimoine ;
- Quand un jeune couple s'installe sur notre territoire, dans le logement de ses rêves, avec tous les services nécessaires pour ses enfants ;
- Quand nos aînés sont accompagnés au quotidien avec professionnalisme et bienveillance ;
- Quand les familles de touristes investissent boutiques et restaurants.

Cela étant dit, il faudrait sans doute de nombreuses pages pour pouvoir mesurer pleinement l'étendue des actions portées par les élus et mises en œuvre par les agents.

Le **Centre Salvandy** constitue l'un des projets les plus ambitieux de ce mandat. Après une phase de préparation rigoureuse d'un point de vue tant administrative que technique, les travaux de la Tranche 1 ont débuté en 2023. Vous trouverez plus de détails sur ce projet en page 38 et 39 du présent rapport.

Outre ce projet majeur, ces pages vous présenteront l'éventail des missions et des résultats des années écoulées, dans le domaine du développement économique, avec notamment l'ouverture de l'espace **du Coworking « Le Silo »**, dans le domaine de l'urbanisme et de l'habitat, ou dans celui de l'environnement, des travaux ou encore du tourisme.

Notre engagement social reste un pilier de notre action. Le **CIAS de la Ténarèze** joue un rôle crucial en offrant des services adaptés à tous nos habitants, quels que soient leurs âges ou leurs situations. Notre objectif est de garantir que chaque habitant trouve un soutien adapté, en renforçant l'accès aux services et en créant des liens sociaux solides au sein de notre territoire.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui ont contribué à ces succès : élus, agents, entreprises, associations et citoyens. Votre engagement est le moteur de notre action collective et le garant de notre réussite. Nous pourrions, grâce à vous, continuer à faire de la Ténarèze un territoire dynamique, solidaire et ouvert sur l'avenir. En somme, un territoire attractif.

Bonne lecture !

**Maurice BOISON**

Président de la Communauté de  
communes de la Ténarèze  
Maire de Castelnau sur l'Auvignon

# TERRITOIRE

Envoyé en préfecture le 27/09/2024

Reçu en préfecture le 27/09/2024

Publié le 27/09/2024

ID : 032-243200417-20240924-CCT2024\_08\_18-DE



**14 876**  
habitants



**498,2 km<sup>2</sup>**  
en Ténarèze



**26**  
communes



# QUELQUES CHIFFRES CLÉS



**3ème**

**communauté de  
communes du Gers  
(hors agglomération Auch)**



**49**

**conseillers  
communautaires**



**9**

**conseils  
communautaires**



**153**

**délibérations**



**25**

**agents au service  
de la population**



**536 km**

**de voiries**



**26**

**bâtiments de  
rattachement**



**4**

**Zones  
d'Activités  
Economiques**



**1091**

**dossiers d'urbanisme  
(service commun)**



**1**

**Aire d'Accueil des  
Gens du Voyage**

# L'ANNÉE 2023 ...

Envoyé en préfecture le 27/09/2024

Reçu en préfecture le 27/09/2024

Publié le 27/09/2024

ID : 032-243200417-20240924-CCT2024\_08\_18-DE



## JANVIER

À l'occasion de la cérémonie des vœux, le Président de la Communauté de communes de la Ténarèze a tenu à remercier l'ensemble des agents de la Ténarèze pour leur travail.

Félicitations aux 7 agents qui ont reçu la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale pour leurs 20, 30 ou 35 ans passés dans la Fonction Publique



## FÉVRIER

À l'issue de leur accompagnement par la CMA du Gers, une dizaine d'artisans du territoire ont reçu le label Eco-défis en récompense de leurs actions en faveur de l'environnement.



## MARS

Signature d'une convention avec la Fondation du Patrimoine. Cette convention vient de lancer une campagne de souscription pour la collecte de dons pour la restauration de la première phase de travaux du Centre Salvandy, à Condom. Celle-ci vise à encourager le mécénat populaire et le mécénat d'entreprise en faveur de la sauvegarde du patrimoine emblématique.



## AVRIL

1<sup>ère</sup> édition du forum jobs d'été et emplois saisonniers.

Plus de 100 candidats, majoritairement des jeunes lycéens et étudiants, sont venus à la rencontre des entreprises du territoire le samedi 22 avril 2023 à Condom.

Plus de 200 offres d'emplois étaient à pourvoir.



## MAI

Visite du Centre Salvandy par Mme Carole DELGA, Présidente de la région Occitanie.

Cette visite s'est accompagnée d'une présentation théâtralisée retraçant l'Histoire du site jusqu'au projet de transformation de cette friche patrimoniale de 3500m<sup>2</sup>, en un équipement structurant majeur.



## JUIN

Mercredi 21 juin 2023, des orages violents se sont abattus avec de fortes pluies et des vents violents sur le secteur de la Ténarèze, qui ont causé des dégâts importants sur la voirie et les bâtiments.





# ... EN 12 IMAGES

Envoyé en préfecture le 27/09/2024

Reçu en préfecture le 27/09/2024

Publié le 27/09/2024

ID : 032-243200417-20240924-CCT2024\_08\_18-DE



## SEPTEMBRE

2eme édition des marchés flottants en Ténarèze.



## OCTOBRE

Rencontre avec Monsieur le Préfet du Gers, Laurent Carrié, pour un échange avec les membres du Conseil communautaire, en présence de Madame la sous-préfète de Condom, Madame Véronique Moreau.



## OCTOBRE

Réunion publique sur l'ensemble du projet du Centre Salvandy.



## NOVEMBRE

Signature officielle des avenants aux contrats Bourgs-Centres des communes de Condom et de Valence-sur-Baïse dans les locaux de la Communauté de communes de la Ténarèze.



## DÉCEMBRE

Dans le cadre du partenariat avec la Fondation du patrimoine et TotalEnergies autour du projet de réhabilitation du Centre Salvandy, une équipe de journalistes a réalisé un reportage sur le chantier sur les clauses d'insertions.



## DÉCEMBRE

Inauguration de l'espace coworking - «Le Silo» et présentation détaillée de ce nouvel espace qui a ouvert ses portes le mardi 2 janvier 2024.



Envoyé en préfecture le 27/09/2024

Reçu en préfecture le 27/09/2024

Publié le 27/09/2024

ID : 032-243200417-20240924-CCT2024\_08\_18-DE

A background image showing a person's hands pointing at a resume on a desk. The resume is open, and the person's finger is pointing to a specific section. A laptop is visible in the bottom left corner. The text 'MOYENS GÉNÉRAUX' is overlaid in large, bold, orange letters.

# MOYENS GÉNÉRAUX

## ➤ RESSOURCES HUMAINES

Les services ressources de la Communauté de communes et du CIAS de la Ténarèze sont en cours de mutualisation (pour le moment des mises à dispositions croisées permettent aux agents de travailler sur les deux structures, le temps de la mise en place d'un service commun qui devrait regrouper l'ensemble de ces services et personnels).

Il s'agit des services de direction générale, affaires générales (dont accueil), comptabilité-finances, ressources humaines, communication, développement et services techniques.

Dans l'attente du développement du service commun, les effectifs 2023 propres à la Communauté de communes sont :

- Un directeur général des services,
- Une directrice générale adjointe, directrice des affaires générales et du service développement,
- Une directrice financière,
- Une directrice financière adjointe,
- Un comptable
- Un directeur de l'urbanisme et de l'habitat,
- Trois chargés de missions,
- Un chef de projet Petites Villes de Demain,
- Une adjointe administrative,
- Une secrétaire de direction,
- Une chargée de communication,
- Une apprentie au sein du service des ressources humaines.

## ➤ SERVICES TECHNIQUES

- Un directeur des services techniques,
- Un directeur adjoint des services techniques,
- Un responsable d'équipe technique,
- Cinq agents d'entretien polyvalents,
- Une secrétaire.

Une convention de mise à disposition du personnel des communes permet leur intervention sur les voies intercommunales, de même, le personnel technique intercommunal peut intervenir dans les communes.

## ➤ POLE URBANISME ET HABITAT

- Trois agents instructeurs.

**Des personnels du CIAS sont également mis à disposition, il s'agit :**

- Du directeur général adjoint, en charge de l'action sociale également directeur des Ressources Humaines,
- De deux agents chargés des ressources humaines ;
- De trois comptables,
- Et d'un agent en charge des affaires générales.

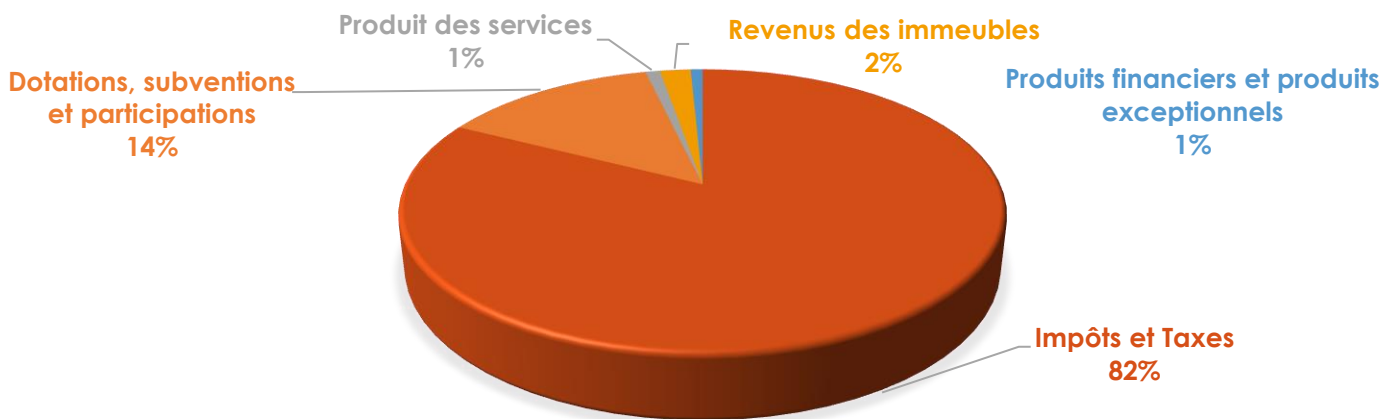
## ➤ COMMUNICATION

- L'alimentation du site web CCT et CIAS et des réseaux sociaux est assurée de façon régulière,
- La Communauté de communes diffuse les Conseils communautaires sur la chaîne Youtube,
- Création visuelle pour des brochures, affiches, panneaux...

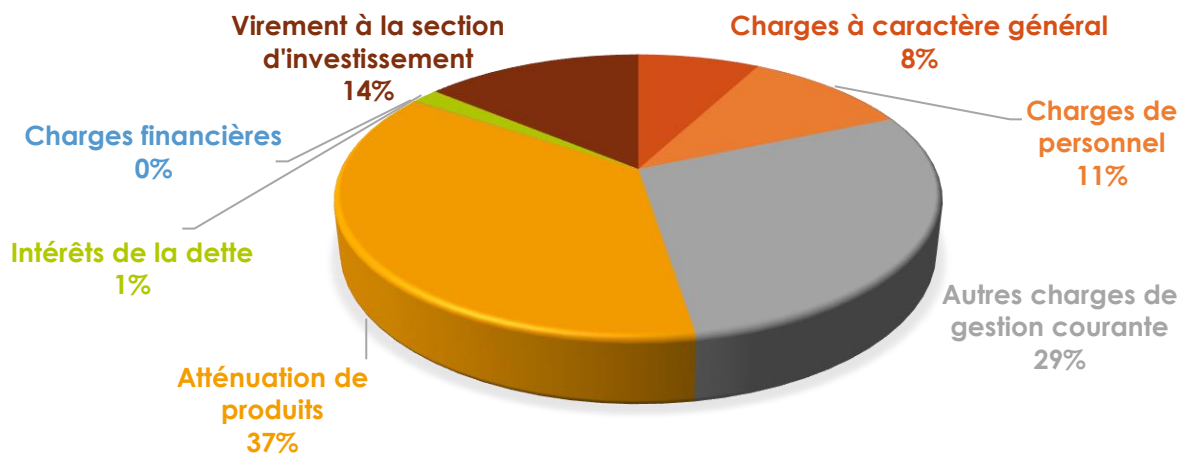
## ➤ FINANCES

Le budget 2023 a été établi à partir des résultats de la prospective financière pluriannuelle.

### RÉPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2023



### RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2023



#### Taux de fiscalité appliqués :

Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties : 6,27%

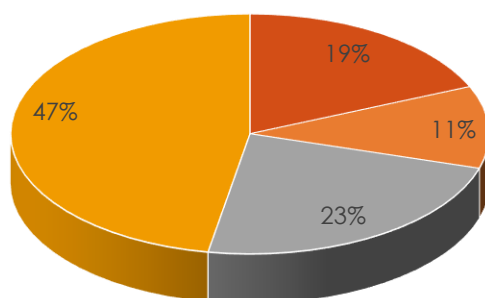
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties : 5,17%

Contribution Foncière Economique : 32,01%  
 Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères : 12,75% (fixée et reversée intégralement au SICTOM du secteur de Condom)

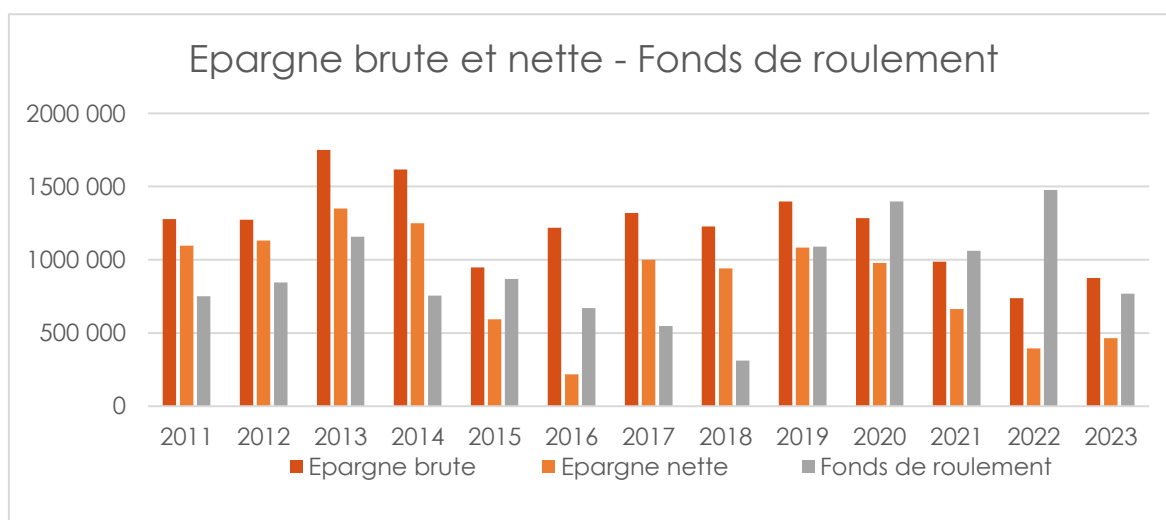
### Répartition des dépenses d'investissements 2023

Nature des investissements	Investissements	TTC
Etudes	OPAH suivi animation	104 447,00 €
	PLUI	38 966,00 €
	Autres études	19 752,00 €
Fonds de concours	Concours aux communes	161 961,00 €
Economie Tourisme	Centre Salvandy	1 114 984,00 €
	FISAC	60 962,00 €
	Contribution Gers numérique	183 372,00 €
	Pôle viandes	4 922,00 €
Coworking	Coworking	17 926,00 €
	ALAE ALSH Montréal du Gers	377 776,00€
Action Sociale	Acquisition maison des cèdres	253 769,00€
Voirie	Programme voirie	1 171 594,00€
Services techniques	Achat de Véhicule	47 562,00 €
	Services techniques	17 358,00 €
Equipement des services	Informatique, copieur, matériel de bureau	15 630,00€
Autres	Participation AFL	8 700,00 €
		<b>3 599 681,00 €</b>

### Répartition des recettes d'investissement 2023



- Excédents capitalisés
- FCTVA
- Subventions et part.
- Virement à la section d'investissement



Fin 2022, les épargnes brute et nette étaient respectivement de 740 000 € et de 400 000 €, et le fonds de roulement d'environ 1 480 000 €.

Alors qu'à la fin 2023, les épargnes brute et nette étaient respectivement de 870 000 € et de 450 000 €, et le fonds de roulement d'environ 762 000 €.

### La Communauté de communes a accordé les subventions et les participations suivantes.

Cotisations - Subventions participations	Bénéficiaires	Montant €	
Cotisations	Association des Maires et des Présidents de Communauté de Communes	1 775,64	
	CAUE	2 000,00	
Subventions	Plateforme Logement Jeunes dans le Gers (ALOJEG)	2 500,00	
	Agence Départementale d'Information sur le Logement du Gers	3 765,00	
	Gers développement	9 230,00	
	Initiative Gers	4 439,10	
	Chambre des Métiers et de l'Artisanat	2 784,00	
	Amicale des employés territoriaux	3 257,20	
	Association des piégeurs du Gers	270,00	
	Association de Coopération Interrégionale Les Chemins de Saint-Jacques	500,00	
	Association des utilisateurs de la plateforme aéronautique de Condom - Valence sur Baïse	1 400,00	
	Fondation du Patrimoine	600,00	
	Entente Cycliste Ténarèze	350,00	
	Fédération Française de Cyclisme	900,00	
	Association de lutte contre les fléaux atmosphériques 32 (ALFA 32)	7 536,00	
	Participations	Syndicat mixte des Trois Vallées (SM3V) Carte fourrière	28 868,95
		Office de Tourisme de la Communauté de communes de la Ténarèze	300 000,00
Centre Intercommunal d'Action Sociale		1 952 000,00	
Service Départemental d'Incendie et de Secours		544 130,17	
Syndicat Mixte du SCoT de Gascogne		33 665,80	
Gers Numérique		26 681,76	
PETR PAYS ARMAGNAC		81 730,00	
Syndicat d'Aménagement de la Baïse et de ses Affluents		20 100,00	
Syndicat Intercommunal d'Aménagement Osse Gélise Ausoue		28 267,24	
CEREMA		369,93	
<b>TOTAL</b>	<b>3 057 120,79</b>		

## La Communauté de la commune a voté un règlement pour l'octroi des fonds de concours.

Les Fonds de concours suivants ont été attribués.

Fonds de concours 2023		
Communes et projets		Montants (€)
Cassaigne – Rénovation et extension de la salle polyvalente-	Tranche 2024	18 206,00
Mouchan – Requalification de la traversée du village		30 000,00
Condom – Réhabilitation de la halle-marché couvert		30 000,00
Larroque Saint Sernin – Création halle des producteurs		30 000,00
<b>TOTAL</b>		<b>108 206,00</b>

## ➤ ADMINISTRATION GENERALE

### Conseil communautaire

Il y a eu 9 séances publiques du Conseil communautaire délocalisées sur 9 communes du territoire et 153 délibérations.

Les séances sont retransmises sur la plateforme You Tube. La présentation du Débat d'Orientation Budgétaire a eu lieu le 30 mars 2023 et le vote du budget a eu lieu le 13 avril 2023.

Il y a eu également 7 séances ordinaires du Conseil d'administration du CIAS et 106 délibérations.



Un travail d'harmonisation des procédures (conseil, autres...) a été mis en œuvre en 2023 pour une optimisation des ressources. (En 2023, le service a géré le suivi d'environ 50 conventions et contrats pour la CCT et le CIAS).

### Assurances

Nombre de dossiers sinistres traités en 2023 :

- Pour la CCT, pas de sinistre en Responsabilité Civile, 3 sinistres et 1 sans suite en Dommage aux Biens, pas de sinistres en Dommage Ouvrage ;
- Pour le CIAS, un sinistre en Responsabilité Civile sans suite, 4 sinistres en Dommage aux Biens et 11 en Dommage Ouvrage.

## ➤ MUTUALISATION

### Service commun – secteur ADS (Application du Droit des Sols)

Entre le 1er janvier 2023 et le 31 décembre 2023, **1 091 dossiers d'urbanisme** ont été reçus pour instruction, représentant **433 équivalents permis de construire (EPC)**.

### Service commun – secteur Valorisation des CEE (Certificats d'Economies d'Energie)

En 2023, trois dossiers de valorisation de CEE ont été déposés par le service commun pour les communes de Caussens, Larroque-Saint-Sernin et Roquepine.

### Service commun – secteur Publicité extérieure

En 2023, 9 dossiers ont été instruits pour ce secteur d'activité.



Envoyé en préfecture le 27/09/2024

Reçu en préfecture le 27/09/2024

Publié le 27/09/2024

ID : 032-243200417-20240924-CCT2024\_08\_18-DE



# ACTION SOCIALE



## ➤ AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

L'accueil des Gens du voyage, l'entretien et la maintenance du site ont été assurés en 2023, par le personnel technique et administratif de la CCT.

Lors de la fermeture annuelle du mois de septembre, la remise en état annuelle du site, en raison de nombreuses dégradations, a nécessité environ 270h d'intervention des services techniques et 2 619.83€ TTC de matériaux et fournitures diverses.

## ➤ CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CIAS DE LA TENAREZE)

En 2023, le Conseil d'administration du CIAS s'est réuni à 7 reprises.

La présentation du Débat d'Orientation Budgétaire a eu lieu le 23 mars 2023.

Le vote des budgets du CIAS a été présenté aux élus du CIAS le 15 avril 2023.

A la suite de sa candidature à l'appel à manifestation d'intérêt, le CIAS a été retenu pour devenir Centre de Ressources Territorial. Ce nouveau service aura un double objectif, à savoir :

- Une mission d'appui aux professionnels du territoire (formation, appui administratif et logistique, mise à disposition de compétences et ressources gérontologiques, gériatriques et de ressources et équipements spécialisées ou de locaux adaptés) ;
- Une mission d'accompagnement renforcé pour des personnes âgées en perte d'autonomie nécessitant un accompagnement à domicile plus intensif, en alternative à l'EHPAD.

L'année 2023 a été également une année de transition pour les services de de la cuisine centrale. En effet, anciennement géré par un prestataire de services, la cuisine centrale a été reprise en régie depuis le 1<sup>er</sup> août 2023. Ce nouveau fonctionnement a nécessité la passation de nouveaux marchés, l'acquisition de logiciels, la location de nouveaux véhicules, le recrutement d'un chauffeur-livreur (...).

Les services périscolaires et extrascolaires de Montréal du Gers ont pu voir débuter la construction de leurs nouveaux locaux.

Enfin, tous les services du CIAS ont continué leurs missions quotidiennes afin de poursuivre la lutte contre la précarité et l'exclusion sociale, l'accompagnement des personnes âgées ou en situation de handicap, le soutien aux familles...

Envoyé en préfecture le 27/09/2024

Reçu en préfecture le 27/09/2024

Publié le 27/09/2024

ID : 032-243200417-20240924-CCT2024\_08\_18-DE



# DEVELOPPEMENT



## ➤ POLITIQUE LOCALE DU COMMERCE ET AIDES AUX ENTREPRISES

Le **Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce** (FISAC) de la Ténarèze a pris fin en décembre 2023.

### RESULTATS CLES ET IMPACT ECONOMIQUE DU PROGRAMME FISAC DE LA TENAREZE

La **Communauté de communes de la Ténarèze** a obtenu et piloté la gestion d'une enveloppe FISAC correspondant à un **programme d'actions** validé par le Ministère de L'Economie, des Finances et de la Relance (2019-2023).



#### 1 86% DES ACTIONS DU PROGRAMME FISAC RÉALISÉES

- 17 actions planifiées dont 14 réalisées fin 2023
- Un **taux de consommation** de 38% de l'enveloppe FISAC
- Une **mobilisation de tous les acteurs** et un **travail partenarial de qualité** piloté par la Communauté de Communes de la Ténarèze



#### 2 UN IMPACT ECONOMIQUE GLOBAL SUR LE TERRITOIRE DE 592 036 €

dont:

- 137 373 € d'aides directes FISAC
- 150 273 € d'aides directes de la Communauté de Communes de la Ténarèze

Pour 1 € d'aide FISAC → 4,7 € investis sur le territoire  
Impact économique induit : un effet multiplicateur de 105% (\*)



#### 3 LOCAUX ET OUTILS DES COMMERÇANTS ET ARTISANS MODERNISÉS

40 projets des Commerçants et Artisans de la Ténarèze financés pour **moderniser, digitaliser leur activité** ou s'engager dans la **transition environnementale**



#### 4 UNE DYNAMIQUE ECONOMIQUE DE PROXIMITE RENFORCEE

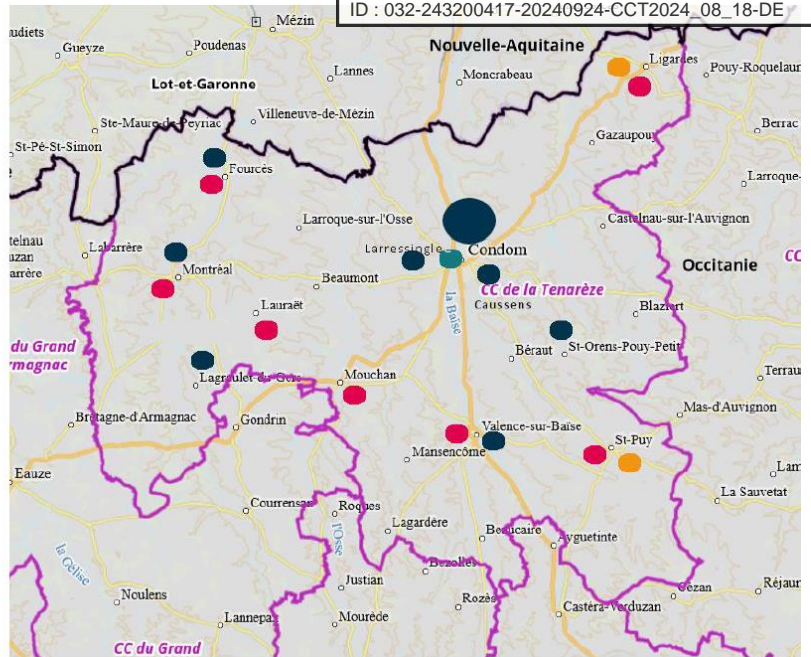
Création de l' "Union Consommons en Ténarèze" association intercommunale de commerçants, artisans, producteurs, TPE/PME de services ... regroupant plus de 130 adhérents

Une signalétique des activités commerciales entièrement renouvelée sur 7 centralités du territoire

(\*) effet par lequel la dépense publique provoque une augmentation de la dépense privée plus importante au sein du système économique. L'évaluation du programme FISAC a été réalisée par la CCI du GERS

→ **Le programme FISAC sur territoire de la Ténarèze : localisation des communes et entreprises bénéficiaires par catégorie d'aides**

- Entreprises : modernisation des locaux, accessibilité, outils numériques et ECODEFIS
- Signalétiques des activités commerciales et artisanales des communes
- Transformation de la Halle à Condom (Bouquerie)
- Installation de distributeur de pain



La création d'une **union de commerçants et d'artisans à l'échelle de la Ténarèze** faisait partie des actions du FISAC. Après plusieurs rencontres initiées par la Communauté de communes, l'Union Consommons en Ténarèze a finalement vu le jour en avril 2023. Elle a pu ainsi bénéficier d'un soutien financier de l'Etat et de la Communauté de communes de 5.649,32 € pour la création de ses supports de communication et des animations de Noël 2023. Elle compte une centaine d'adhérents à la fin de l'année 2023.



Le **label Eco-défis**, proposé dans le cadre du programme « France Relance » de l'Etat et du programme régional « Economie Circulaire », est destiné à soutenir et à développer les entreprises et à accélérer leur transition écologique. En partenariat avec la Communauté de communes, 8 artisans du territoire ont été accompagnés et labellisés par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Gers. Cette action a permis de mettre en lumière leurs actions et leur engagement en faveur de l'environnement.

Le travail **d'inventaire des zones d'activités** à réaliser dans le cadre de l'objectif ZAN (Zéro Artificialisation Nette) s'est poursuivi avec l'appui technique de la Banque des Territoires, l'objectif étant de le finaliser d'ici la fin 2024.

**Forum Jobs d'été et emplois saisonniers** : un succès pour cette 1ère édition !

La première édition du Forum, organisé par le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) et la Communauté de communes de la Ténarèze, en partenariat avec Pôle Emploi, Cap Emploi, la Mission locale, la MSA et la CAF du Gers, a réuni plus de 200 offres d'emplois et de 100 candidats, majoritairement des jeunes lycéens et étudiants. Il sera reconduit en 2024.



## ➤ LE SILO – ESPACE COWORKING EN TENAREZE



**Le Silo – Graines d'entreprises**, le nouvel espace de travail partagé a été inauguré en décembre 2023, pour ouvrir ses portes, début 2024 à Condom.

Les habitudes de travail ont profondément changé ces dernières années et la demande d'espaces de travail partagés progresse sur tout le territoire. En créant cet espace de travail partagé, la Communauté de communes de la Ténarèze a souhaité apporter une réponse au plus près des besoins identifiés sur son bassin de vie. Ce projet a, par ailleurs, été coconstruit avec de futurs utilisateurs pour être en adéquation avec leurs besoins.

Le Silo accueillera des travailleurs indépendants, des télétravailleurs du territoire ou de passage, des réunions d'entreprises, de la formation, des étudiants, des vacanciers ...

Avec une surface de plus de 150 m2, le Silo est doté d'équipements fonctionnels : bureaux à partager, salle de réunion, cabines individuelles, espace détente, photocopieur, scanneur, équipé de la fibre. Une plateforme permettra aux utilisateurs d'effectuer leurs réservations en ligne et d'accéder à l'espace en dehors des horaires d'ouverture de la Communauté de communes, en toute autonomie.

Des animations seront proposées dans l'espace de convivialité, favorisant les interactions entre les acteurs économiques du territoire.

## ➤ ACCESSIBILITE

Le rapport annuel de la Commission intercommunale d'accessibilité pour 2022 a été présenté 09 novembre 2023 et a fait l'objet d'une délibération en Conseil communautaire du 23 novembre 2023.

La sensibilisation à la mise en accessibilité des locaux publics et privés sera poursuivie. Une communication à destination des ERP toutes catégories (validée par les services de la DDT) a été créée, afin de les informer et les encourager à la mise en accessibilités de leurs locaux. Cette dernière étant trop détaillée pour les commerçants, une communication allégée à destination des ERP de 5<sup>ème</sup> catégorie va être créée. Une communication sur le lancement du fonds territorial d'accessibilité a également été relayée.



## ➤ PROGRAMME PETITES VILLES DE DEMAIN (PVD)

En décembre 2022, la convention cadre du programme Petites Villes de Demain pour la Ténarèze et pour ses communes labellisées, Condom et Valence-sur-Baïse, a été signée. Les actions inscrites sont au nombre de 55 et 8 ont été achevées en 2023.

L'année 2023 a ainsi été consacrée à l'accompagnement et à la réalisation de certaines actions. Les principaux projets du programme (avec comme Maître d'Ouvrage la Communauté de communes) qui ont sollicité un large travail sont : la réhabilitation du Centre Salvandy, le renouvellement de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) et la mise en place en étroite collaboration avec la commune de Condom d'une OPAH Renouvellement Urbain (RU) sur le périmètre Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) de la commune, à la suite des préconisations de l'étude habitat.

Des actions spécifiques pour les communes de Condom et Valence-sur-Baïse ont été également déroulées dans le cadre du programme PVD.

Dans le cadre des missions PVD, des notes stratégiques, des outils et des aides à la réflexion pour la mise en place des actions du programme n'ayant pas commencé (SPR, Boutiques à l'essai, ...) ont été élaborés. Par ailleurs, une étude mobilité en Ténarèze a pu être menée en interne.

Une bilatérale et deux COPIL liés au programme Petites Villes de Demain ont été organisés sur l'année 2023.

Pour rappel, le financement du poste de chef de projet est assuré à 75% par l'Etat et l'ANAH. Les 25% restants se répartissent comme suit : 7,5% commune de Condom, 2,5% commune de Valence sur Baïse et 15% Communauté de communes.

## ➤ CONTRATS BOURGS-CENTRES

La région Occitanie a souhaité reconduire sa politique Bourg-Centre sur la période 2022-2028. Pour rappel, depuis 2017, la Région s'est engagée à accompagner les bourgs-centres dans les zones rurales pour conforter leur rôle essentiel de centralité et d'attractivité au sein de leur bassin de vie. Cette politique régionale se traduit par la rédaction de « contrats Bourgs-Centres ». Sur notre territoire, la commune de Condom et la commune de Valence-sur-Baïse ont signé leur premier contrat Bourg-centre, respectivement, les 19/02/2020 et 18/02/2021.



La première génération de ces contrats se terminait au 31/12/2021.

La Communauté de communes de la Ténarèze, en parallèle avec le programme Petites Villes de Demain, a apporté son soutien aux communes de Condom et de Valence-sur-Baïse pour la rédaction des avenants aux contrats Bourgs-Centres, afin d'en prolonger leur durée de validité. Cette nouvelle génération Bourg-Centre a notamment vocation à exprimer, dans les projets de territoire des communes, une nouvelle stratégie régionale traduite dans le « Pacte Vert » de la Région Occitanie. Les avenants permettent également d'actualiser les enjeux de développement et les axes stratégiques des communes, tout en mettant à jour les actions prioritaires. Ils ont vocation à s'inscrire en complémentarité au programme « Petites Villes de Demain » initié et piloté par l'Etat. Comme prévu dans les avenants Bourgs-Centres ainsi que dans la convention-cadre Petites Villes de Demain, les instances de pilotage seront communes aux deux dispositifs.

Le 9 novembre 2023, Marie-Thérèse BROCA-LANNAUD, Maire de Valence-sur-Baïse, Jean François ROUSSE, Maire de Condom, Maurice BOISON, Président de la Communauté de communes de la Ténarèze et Séverine CARCHON, Conseillère régionale, ont signé les avenants aux contrats Bourgs-Centres des communes de Condom et de Valence-sur-Baïse. Les partenaires de la précédente génération de Contrats Bourgs-Centres Occitanie, notamment le Conseil départemental du Gers et le PETR du Pays d'Armagnac, restent engagés et signataires des avenants.

## ➤ VILLAGES D'AVENIR

Le service Développement est venu en soutien à 5 communes du territoire dans le cadre de leur candidature au programme Villages d'Avenir.

A la demande de l'Etat, Monsieur le Président de la Communauté de communes s'est positionné favorablement pour une candidature conjointe commune/EPCI pour trois communes du territoire présélectionnées en tant que communes isolées exerçant une fonction de centralité à savoir Caussens, Lagraulet du Gers et Saint-Puy.

Il a également souhaité que deux autres communes : Mouchan et Caussens, puissent également être labellisées, ce qui leur permet, notamment, de bénéficier d'une ingénierie financée par l'Etat.

## ➤ FINANCEMENT DES PROJETS

Outre les dispositifs de droit commun, le service développement réalise une veille juridique et règlementaire des aides (appels à projets et appels à manifestation d'intérêt).

Il réalise les demandes de subvention et assure leur suivi.

Ci-dessous les subventions attribuées en 2023 :

Projet	Financier	Objet	Assiette éligible en € HT	Subvention attribuée
Salvandy	Préfecture du Gers	DETR 2023 - Aile Ouest	1 456 170,00 €	500 000,00 €
Salvandy	Fondation du Patrimoine	Mécénat Total Energie - Aile Ouest	4 160 000,00 €	150 000,00 €
Salvandy	Préfecture de Région	DSIL 2023 – Rénovation énergétique liée à la réhabilitation de l'aile Ouest	1 037 400,00 €	500 000,00 €
Salvandy	DRAC	Restauration des parties inscrites au titre des Monuments Historiques – Aile Ouest	332 000,00 €	83 000,00 €
Salvandy	Région Occitanie	Appel à projet - reconquête des Friches	1 589 500,00 €	250 000,00 €
Salvandy	CD Gers	Restauration des parties inscrites au titre des Monuments Historiques – Aile Ouest	315 000,00 €	25 200,00 €
Salvandy	CD Gers	Fonds Départemental de Développement – Aile Ouest	1 456 170,00 €	150 000,00 €
PVD	ANCT – banques des territoires	Financement du poste de chef de projet "Petites Villes de Demain" - Année 3	45 046,20 €	11 262,00 €



<b>PVD</b>	ANAH	Financement du poste de chef de projet "Petites Villes de Demain" - Année 3	45 046,20 €	22 523,00 €
<b>OPAH</b>	ANAH	Aides ANAH et programme "Habiter Mieux"	85 160,00 €	52 600,00 €
<b>ALAE/ALSH Montréal</b>	Union Européenne	Programme LEADER – Travaux d'aménagement de l'ALAE/ALSH de Montréal du Gers	403 192,00 €	112 032,42 €

## ➤ COMMANDE PUBLIQUE

En 2023, plusieurs marchés importants ont été lancés et/ou attribués pour la Communauté de communes :

Intitulé	Type de marché	Procédure	Nombre de lots	Montant estimatif HT en €
<b>Création de locaux pour l'accueil de loisirs périscolaire et extrascolaire (ALAE/ALSH) &amp; réaménagement de locaux communs au sein du Groupe Scolaire de Montréal du Gers</b>	Marché de travaux alloti	MAPA	13	400 000 €
<b>Réalisation de fouilles archéologiques préventive dans le cadre de la rénovation du Centre Salvandy</b>	Marché de Services avec 1 tranche ferme et 2 tranches optionnelles	MAPA	-	100 000 €
<b>Réhabilitation du Centre Salvandy</b>	Marché de travaux alloti avec 1 tranche ferme et 3 tranches optionnelles	Procédure formalisée	17 (hors lots MH)	9 M €
<b>Programme voirie 2024-2025-2026</b>	Marché de travaux – Accord cadre à bons de commande	MAPA	-	3,3 M € (pour les 3 ans)
<b>Souscription des marchés d'assurance construction pour la réhabilitation du Centre Salvandy</b>	Marché de services avec 1 tranche ferme et 3 tranches optionnelles + PSE (TRC : Tous Risques Chantier)	MAPA	-	120 000 €

En 2023, 71 ordres de services ont été établis pour la CCT et 42 pour le CIAS.

Le service des marchés publics a aussi traité en 2023 d'importants marchés pour le compte du CIAS.

Intitulé	Type de marché	Procédure	Nombre de lots	Montant estimatif HT en €
Location et entretien d'articles textiles (EHPAD, SSIAD, CUISINE CENTRALE)	Marché de Services	de Gré à gré à la suite d'un marché en procédure formalisée infructueux	-	350 000 € (pour 4 ans)
Location de véhicules réfrigérés pour la cuisine centrale	Marché de fournitures	de MAPA		140 000 € (pour 4 ans)
Achat de 2 véhicules électriques neufs pour le SSIAD	Marché de fournitures	de MAPA	-	45 000 €
Fourniture et livraison de denrées alimentaires pour la cuisine centrale	Marché de fournitures	de Procédure formalisée	17	945 000 € (Pour 30 mois)
Fourniture et livraison de denrées alimentaires pour la cuisine centrale (légumes et fruits)	Marché de fournitures	de MAPA	2	57 000 (Pour 30 mois)
Fourniture et livraison de denrées alimentaires pour la cuisine centrale (légumineuses et viande fermière)	Marché de fournitures	de Gré à gré	2	

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses marchés publics, la Communauté de communes insère dès que possible des clauses d'insertion sociale, en collaboration avec la conseillère des clauses sociales du Conseil départemental.

### ➤ ZONE INDUSTRIELLE DE POME

En 2023, la location des terrains pour la centrale photovoltaïque a permis un revenu de 45 500 €, ainsi que 36 000€ au titre de l'Impôt Forfaitaire pour les Entreprises et Réseaux.

### ➤ FONCIER DIVERS

En 2023,

Il y a eu une acquisition foncière :

- Par acte notarié en date du 19 septembre : achat à la commune de Montréal du Gers d'un terrain situé dans l'emprise du groupe scolaire – Lieu-dit A Roquat, pour l'euro symbolique, destiné à accueillir l'ALAE/ALSH de Montréal du Gers ;

Et une vente :

- Par acte notarié en date du 25 juillet : Une parcelle de terrain à bâtir – Lieu-dit Bellfille, à Condom. Acheteur : SCI Vinlau pour un montant de 75 708 euros T.T.C..

Envoyé en préfecture le 27/09/2024

Reçu en préfecture le 27/09/2024

Publié le 27/09/2024

ID : 032-243200417-20240924-CCT2024\_08\_18-DE

A photograph of two construction workers on a roof. The worker in the foreground is wearing a blue jumpsuit, a white cap, and a tool belt, and is working on a wooden structure. The worker in the background is wearing a grey vest over a white shirt and is also working on the roof. The roof is covered with red tiles and wooden planks. A yellow safety net is visible in the foreground.

# URBANISME & HABITAT

## ➤ OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT (OPAH)

Une OPAH de revitalisation rurale est en cours pour la période 2019-2023.

En 2023, 45 dossiers ont été instruits et déposés auprès de l'ANAH concernant des propriétaires occupants (dont 3 refus) et 2 dossiers concernant 2 logements mis en location. Ces opérations génèrent 904 000 € HT de travaux réalisés par des propriétaires occupants ou bailleurs.

La mission de suivi-animation est confiée au cabinet Altaïr.

## ➤ LES OPPORTUNITES PETITES VILLES DE DEMAIN (PVD) POUR L'HABITAT

Dans le cadre du programme Petites Villes de Demain, une étude habitat a été lancée en avril 2022. C'est le bureau d'études Villes Vivantes qui a été retenu pour réaliser le travail. Cette étude a permis d'évaluer les actions engagées dans les précédentes OPAH et d'appréhender les besoins du territoire en matière d'habitat. Au regard des éléments de tendance dégagés dans le cadre de l'étude pré-opérationnelle, la Communauté de communes de la Ténarèze souhaite poursuivre et renforcer la dynamique territoriale en faveur de l'attractivité de son parc de logements autour de deux opérations :

- **Une nouvelle OPAH à l'échelle de la Communauté de communes de la Ténarèze, hors secteur ORT de Condom, pour la période 2024 – 2027,**

*En étroite collaboration avec la commune,*

- **Une OPAH-RU sur le périmètre de l'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) de Condom pour la période 2024 – 2029.**

Les deux futures OPAH feront l'objet de deux conventions respectives dont les signataires seront l'Etat, l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat, le Conseil départemental du Gers, la SACICAP TOULOUSE PYRENEES – PROCIVIS, Alojég et la Commune de Condom pour la convention d'OPAH-RU. Les deux nouvelles opérations feront l'objet, en 2024, d'une consultation pour ce qui est du suivi-animation. L'ANAH participera financièrement à hauteur de 35% du suivi-animation de l'OPAH et à hauteur de 50% du suivi-animation de l'OPAH-RU.

En outre, la convention cadre PVD valant ORT vise la requalification des centres-villes et encourage la rénovation de l'habitat. Grâce à cette convention, il est possible, dans les périmètres ORT définis, par exemple de bénéficier de mesures fiscales incitatives comme le dispositif « De Normandie ».

## ➤ LE SERVICE LOGEMENT



Le service logement de la CCT, guichet unique pour le grand public en matière d'aides à la rénovation de logements, assure le premier contact avec les demandeurs et les oriente vers le dispositif le plus approprié grâce à des partenariats développés au cours des dernières années.

Pour les demandeurs dont les projets sont éligibles aux aides de l'ANAH, le service logement organise les rendez-vous des permanences du cabinet Altaïr.

Pour les autres demandes, et suivant les cas, les demandeurs sont invités à rencontrer le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) pour des conseils en architecture, l'ADIL du Gers (Agence Départementale pour l'Information sur le Logement) concernant les relations locataire/bailleur ou encore pour des montages financiers et administratifs, et le guichet Renov Occitanie du Gers pour obtenir des aides financières hors ANAH.

En 2023, le service logement a organisé 74 rendez-vous pour les permanences des partenaires sur le territoire de la Ténarèze.

Par ailleurs, le service logement a instruit 26 déclarations et 6 autorisations préalables de mise en location dans le cadre du permis de louer sur la commune de Condom ainsi que 281 Déclarations d'Intention d'Aliéner (contre 369 en 2022 et 280 en 2021).

La Communauté de communes de la Ténarèze est également membre de l'Observatoire de l'Habitat du Gers auquel elle contribue techniquement et financièrement, notamment pour des études concernant les logements de courte durée et la vacance.

La Communauté de communes a été lauréate de l'Appel à Manifestation d'Intérêt dans le cadre du plan national de lutte contre la vacance des logements.

Cela a permis le lancement d'une étude-mission de lutte contre la vacance des logements en accompagnant et incitant les propriétaires de logements vacants de les réhabiliter et les remettre sur le marché locatif. Cette étude s'est terminée en 2023.

## ➤ PLU INTERCOMMUNAL

Principal outil de mise en œuvre de la politique locale en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUIH) a été approuvé le 03 juin 2021 et est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2021.



En 2023, il a été décidé de lancer les études pour deux modifications.

### Une modification simplifiée pour :

- apporter des précisions et des corrections mineures au règlement pour faciliter l'instruction de demandes d'autorisation d'urbanisme ;
- modifier des zonages sans impact sur la consommation d'espaces naturels ou agricoles.

Le bureau d'étude METROPOLIS a été retenu pour réaliser cette mission, en partenariat avec le cabinet CGCB.

Cette modification simplifiée a été approuvée le 29 juin 2023.

### Une modification de droit commun pour :

- modifier des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) ;

- créer des Secteurs de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STCAL) afin d'intégrer de nouveaux projets ;
- modifier des emplacements réservés ;
- modifier des zonages sans impact sur la consommation d'espaces naturels ou agricoles ;
- créer un atlas pour repérer et identifier des éléments de patrimoine remarquable ;
- apporter des modifications au règlement afin de :
  - Permettre la préservation du caractère ou de l'intérêt des lieux avoisinants,
  - Préciser les possibilités de dérogation pour la réalisation d'équipements publics,
  - Précision à apporter dans la partie « Dispositions communes »,
  - Modifications des règlements des zones,
  - Précisions à apporter dans la partie définitions.

Cette modification a fait l'objet d'un avis avec observations de la part de l'autorité environnementale.

Des compléments d'étude naturaliste sont en cours pour répondre aux observations.

La poursuite de la procédure (avis des personnes publiques associées, enquête publique et approbation) devrait avoir lieu au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2024.

Par ailleurs, notamment pour répondre à la demande de mise en compatibilité avec le SCOT de Gascogne, une révision du PLUIH sera engagée en 2024. Elle devra notamment :

- Répondre aux objectifs de consommation des espaces ;
- Compléter l'inventaire et les mesures de protection du patrimoine bâti ;
- Compléter l'inventaire et les mesures de protection des éléments constitutifs du paysage ;
- Améliorer le traitement des espaces de transition entre espaces urbains et espaces agro-naturels ;
- Prévoir des zones agricoles à enjeu ;
- Délimiter des zonages pour le développement des énergies renouvelables.

La révision devrait également porter sur les thématiques liées au paysage avec, notamment, la zone tampon du chemin de Saint Jacques de Compostelle et à la biodiversité (Trame verte, préservation des haies).

La révision du PLUIH devra être réalisée avant le 22 avril 2026.

Envoyé en préfecture le 27/09/2024

Reçu en préfecture le 27/09/2024

Publié le 27/09/2024

ID : 032-243200417-20240924-CCT2024\_08\_18-DE



# ENVIRONNEMENT & TRAVAUX



## ➤ SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

La convention de prestation de services avec le SIAEP de Condom-Caussens a été reconduite en 2023 pour les contrôles de conception et de réalisation, les avis sur certificats d'urbanisme ainsi que les contrôles pour vente.

Le SPANC comprend dans son périmètre, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, les communes de Beaucaire, Beaumont, Bérault, Blaziert, Cassaigne, Castelnau-sur-l'Auvignon, Caussens, Condom, Gazaupouy, Lagardère, Larressingle, Larroque-Saint-Sernin, Ligardes, Maignaut-Tauzia, Mansencôme, Mouchan, Roquepine, Saint-Orens-Pouy-Petit, Saint-Puy et Valence-sur-Baïse.

Le rapport d'activité 2022 du SPANC a été présenté le 28 septembre 2023 au Conseil Communautaire.

Les élus réfléchissent à la reprise en régie du service ou au recours à un prestataire via le lancement d'un marché public.

## ➤ LES CAHIERS DE LA TRANSITION

La démarche est pilotée par le PETR du Pays d'Armagnac mais est coconstruite par chacune des 4 intercommunalités concernées, pour s'assurer à la fois de la vision globale mais également de l'application locale et concrète.

Le plan d'actions des cahiers de la transition a été approuvé par le Conseil communautaire le 15 février 2023.

## ➤ ENTRETIEN DE LA VOIRIE COMMUNALE HORS AGGLOMERATION

Le programme voirie 2023 a généré une dépense de 839 846.91€ H.T. Les travaux ont concerné la réfection de 33 km de voirie.

Ces travaux ont été pour l'essentiel un reprofilage en grave émulsion, un curage des fossés et un revêtement de type bicouche plus voile. Ils ont été réalisés par l'entreprise STPAG.

En 2023, le territoire de la Ténarèze a été frappé par un orage d'une violence exceptionnelle. Les communes les plus touchées ont été Condom et Mouchan. De nombreux arbres sont tombés et des coulées de boues ont été recensées sur tout le territoire. La mobilisation des services de la CCT et d'entreprises privées a permis une réouverture et une sécurisation des voies très rapidement. Les dépenses liées à la remise en état des voiries et dépendances s'élèvent à plus de 212 000 € H.T.





En outre, ont été réalisés comme chaque année le fauchage et le débroussaillage des voies communales transférées à la CCT pour un montant 124 138.43 € H.T. Cette prestation est réalisée en 2 passes : une passe dite de « sécurité » en avril/mai pour le fauchage des accotements et des endroits dangereux et une en juillet/août dite « complète » pour faucher les accotements, fossés et talus. Ces prestations ont été réalisées par 4 entreprises.

La Communauté de communes poursuit le recensement de l'ensemble des ouvrages d'art présents sur les voies communales transférées.

### ➤ AERODROME DE HERRET :

Comme chaque année les services techniques de la CCT ont procédé à l'entretien de la piste et de ces abords.

En 2023, plusieurs événements ont été organisés sur le site. Devenu un rendez-vous annuel, le championnat inter-régional junior de planeurs, organisé par l'association Ténarèze Gascogne Vélivole a eu lieu du 16 au 22 juillet 2023.

Nouveauté de l'année 2023 : la « Rencontre de pilotes de paramoteur au pays des Mousquetaires Gascons » a eu lieu entre les 24 juin et 2 juillet 2023. Ce rendez-vous a rassemblé une cinquantaine de pilotes.



### ➤ BATIMENT RESTAURANT « LA TAULA » :

Le Restaurant a été exploitée par la société le Temps des Cerises qui a été mise en liquidation judiciaire le 4 décembre 2023.

### ➤ CENTRE DE LOISIRS AQUALUDIQUES

Des travaux d'entretien ont été nécessaires sur le centre aqualudique préalablement à l'ouverture de la saison. De nombreuses reprises de maçonnerie et de carrelage ont été effectués afin que le site puisse ouvrir en toute sécurité. Des travaux d'entretien courants ont également été réalisés sur les mains courantes du site.

Envoyé en préfecture le 27/09/2024

Reçu en préfecture le 27/09/2024

Publié le 27/09/2024

ID : 032-243200417-20240924-CCT2024\_08\_18-DE



# TOURISME & LOISIRS



## ➤ OFFICE DE TOURISME REFERENT GRAND SITE

La Communauté de communes de la Ténarèze est propriétaire du bâtiment situé au 10 place Saint-Pierre depuis mai 2022.

Ce bâtiment fera l'objet d'un réaménagement complet et d'une scénographie de destination avant de pouvoir y accueillir l'Office de Tourisme Référent du Grand Site « Armagnac, Abbaye et Cités ».

En 2023, les services travaillent à la relocalisation des commerces présents sur site.

## ➤ CONTRAT GRAND SITE OCCITANIE « ARMAGNAC, ABBAYE ET CITES »

Un travail a été engagé en 2022 et se poursuit en 2023 entre les différents partenaires pour, d'une part, dresser le bilan du contrat Grand Site Occitanie (2018-2021) et pour, d'autre part, poser les nouveaux axes et actions qui seront inscrits dans le prochain avenant pour la période 2023-2027.

## ➤ PARCOURS DE DECOUVERTE

Dans le cadre du plan d'action tourisme partagé entre la Communauté de communes et l'Office de Tourisme de la Ténarèze adopté en 2021, l'opération des parcours de découverte du patrimoine se poursuit avec l'implantation du parcours de Valence-sur-Baïse. Ces parcours doivent être déclinés sur la totalité des cités constituant le cœur emblématique du Grand Site. D'autres villages présentant un flux touristique avéré se verront également dotés d'équipements similaires. Un travail a été engagé sur Cassaigne.

Dans le cadre de ces parcours, les deux ports fluviaux en Ténarèze sont équipés de panneaux invitant à la découverte des lieux.

## ➤ TOURISME FLUVIAL

La circulation sur la Baïse a été rétablie, en dehors des interruptions liées aux intempéries significatives de l'année 2023, a fonctionné sans difficulté.

Les croisières sur le D'Artagnan ont repris un rythme équivalent à celui d'avant COVID.

La fréquentation des bateaux au port de Condom a été de 77 bateaux pour un total de 93 nuitées pendant la saison de navigabilité, soit du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre.

L'année 2023 a été marquée, à Valence-sur-Baïse, par le départ de la société Locaboat qui détenait une autorisation d'occupation de l'espace public (quais et local d'accueil). Elle proposait une offre touristique « one way » permettant de relier Agen à Valence sur Baïse en bateau. La fréquentation n'étant pas à la hauteur de attentes, la société a mis fin à son contrat.



## ➤ CHEMINS DE RANDONNEE

L'entretien et le balisage de plus de 350 km de chemins de randonnée sont effectués par les services de la Communauté de communes. La communauté de communes de la Ténarèze assure également l'entretien de plusieurs chemins de VTT labélisé FFC.

## ➤ CHEMIN DE SAINT-JACQUES DE COMPOSTELLE

La composante 868-056 « Pont de Lartigue », dont la Communauté de communes de la Ténarèze est gestionnaire a intégré la Liste du Patrimoine mondial de l'Unesco en tant que composante du bien en série « Chemins de Saint-Jacques de Compostelle en France ». Il en est de même pour La composante 868-077 « Sentier entre Lectoure et Condom ».

Conformément aux responsabilités liées à cette distinction et dans le but de la faire rayonner au mieux sur le territoire de ces composantes, des plans de gestion locaux respectifs ont été élaborés dans le respect de la trame fournie par l'Agence française des Chemins de Compostelle, en tant que gestionnaire du bien à l'échelle nationale comme le stipule l'accord-cadre signé avec l'Etat.

Ces plans de gestion locaux ont été approuvés le 20 octobre 2022 et ont été repris dans le plan de gestion interrégional, qui a été approuvé par le Conseil communautaire le 28 septembre 2023.



## ➤ CENTRE DE LOISIRS AQUALUDIQUES

En 2023, le centre aqualudique a eu une fréquentation de 12 067 entrées sur 49 jours d'ouverture avec 3 semaines de grande fréquentation et une ouverture entre le 7 juillet au 30 août, le lundi restant cette année encore un jour de fermeture hebdomadaire, permettant l'entretien du site.

Ce sont 33 classes de scolaires du territoire qui ont pu bénéficier du 01 juin au 06 juillet de 200 séances conduites par un maître-nageur et un surveillant de baignade mis à disposition par la CCT. Ce sont plus de 650 enfants du territoire qui ont pu bénéficier de ce dispositif propre à la Communauté de Communes.

Par ailleurs, 30 enfants du territoire ont pu bénéficier de l'opération "j'apprends à nager" permettant aux enfants non-nageurs d'acquérir les bases de l'aisance aquatique. A l'issue de cette opération 12 enfants ont obtenu le diplôme d'aisance aquatique.



Envoyé en préfecture le 27/09/2024

Reçu en préfecture le 27/09/2024

Publié le 27/09/2024

ID : 032-243200417-20240924-CCT2024\_08\_18-DE



# GRANDS PROJETS



## ➤ LE CENTRE SALVANDY

La réhabilitation du Centre Salvandy est un projet porté par la Communauté de communes de la Ténarèze depuis plusieurs années et qui dépasse les limites de son périmètre, s'inscrivant dans un territoire beaucoup plus large. Il vise à doter le bassin de vie d'un équipement structurant, participant au rééquilibrage des services à la population sur le territoire. Cette friche patrimoniale emblématique sera rénovée en pôle de services multi-activités. La création de ce pôle contribuera à la revitalisation du centre-bourg, au renforcement et au développement de l'offre de services disponibles au profit du bassin de vie du nord du Gers et au-delà.



Le projet total est estimé à environ 12 millions d'euros H.T.

La réhabilitation du centre Salvandy est entrée dans la phase travaux à proprement parler avec la notification aux entreprises retenues en juillet 2023 dans le cadre du marché correspondant.

Le marché a été lancé en procédure formalisée (appel d'offres ouvert) au vu du montant estimatif total de l'ordre de 9 millions d'euros H.T. (en ne comptant pas la phase préalable de déconstruction réalisée en 2022) pour 17 lots.

Les lots spécifiques Monuments Historiques correspondant à certaines façades et menuiseries sont détachés de cette procédure et feront l'objet de marchés séparés dits en petits lots.

En parallèle, un marché de fouilles a également été lancé et attribué. L'autorisation de fouilles a été obtenue dans les délais.

Avant le commencement juridique, les demandes de subvention ont été déposées auprès des financeurs. Le déclenchement par phase permet de déposer les autres demandes de subvention au fil de l'eau.

Il est à ce stade espéré d'atteindre un taux de financement de plus de 45%.

En avril 2023, la Communauté de communes a signé une convention avec la Fondation du Patrimoine pour la mise en place d'une souscription publique afin de participer au financement du projet de réhabilitation du Centre Salvandy.



Dans le cadre de cette campagne de souscription, de nombreuses actions de communication ont été menées tout au long de l'année 2023.

En premier lieu, des brochures et affiches « Fondation du Patrimoine – Centre Salvandy » ont été réalisées.



Le 14 avril 2023, la Communauté de communes en coopération avec l'Office du Tourisme de la Ténarèze a organisé une visite de promotion ouverte au public « Projet Salvandy - souscription de la Fondation du patrimoine ».

Le 12 mai 2023, à l'occasion de la venue de la Présidente de la Région Occitanie, Mme Carole DELGA, une visite a eu lieu sur le site ainsi qu'une présentation du projet sous forme théâtralisée.

Lors des Journées européennes du patrimoine 2023, une visite guidée a été proposée.

Le 3 octobre 2023, une réunion publique a été organisée pour présenter le projet et les travaux du Centre Salvandy.

La dynamique autour de ce projet a été remarquée par la Fondation du patrimoine, qui a présenté ce projet à la Fondation TotalEnergie, avec laquelle elle a un partenariat de soutien au patrimoine. Grâce notamment à ses caractéristiques sociales (clauses d'insertion sociale insérées dans les marchés de travaux), le projet a été choisi pour bénéficier d'une aide financière de 150 000€ de la part de TotalEnergie. Le 18 décembre 2023, dans le cadre du partenariat entre la Fondation du Patrimoine, la Fondation TotalEnergie et la Communauté de communes, un reportage vidéo a été réalisé sur le site et disponible sur Youtube (scannez le QR code).



<https://youtu.be/a9MNwUkO5FQ?si=hv4XTbB1PEQsgp4B>

En parallèle, sur l'ensemble du troisième trimestre 2023, l'Office du Tourisme et la Communauté de communes ont débuté une campagne de collecte de mémoire autour des anciens usagers, élèves, professeurs ou autres, du Centre Salvandy.



Après une période de préparation, les travaux ont débuté dès la dernière semaine d'août. L'entreprise de gros œuvre en charge des travaux a effectué l'installation de chantier avec la mise en place d'une grue permettant de couvrir l'intégralité de la phase 1 des travaux.

Le renforcement des planchers existants et le changement de la couverture ont été réalisés en fin d'année 2023, permettant ainsi de tenir le planning

très contraint de réalisation des travaux.

Le déroulé du chantier permet d'envisager sereinement l'entrée du Tribunal de proximité fin 2024/début 2025 ainsi que celle des autres usagers de la phase 1.

Une cérémonie de pose de la première pierre du projet est anticipée pour le début de l'année 2024. Elle réunira les élus de la Ténarèze, les financeurs du projet ainsi que les différents acteurs du projet.

## ➤ POLE VIANDES DE LA TENAREZE

Le Conseil communautaire s'est prononcé, en date du 28 septembre 2023, pour l'interruption du projet de pôle viandes de la Ténarèze. En effet, malgré son caractère innovant et le soutien dont il bénéficiait de la part des acteurs de la filière, il présentait trois points faibles : son montage juridique, des cofinancements difficiles à mobiliser, et un projet d'abattoir multi espèces concurrent à Auch.

## ➤ ALAE DE MONTREAL-DU-GERS

Les travaux pour l'ALAE de Montréal ont débuté le 10 juillet 2023. Ce sont 12 entreprises qui interviennent pour la réalisation de ces travaux. Le montant total prévisionnel de l'opération s'élève à 465 879,42 € H.T. L'ensemble de la partie sanitaire existante sur l'école a été rénovée et réouverte pour la rentrée scolaire du 1 septembre 2023. Les travaux se sont poursuivis en septembre avec la réalisation de l'extension des locaux. La fin des travaux est prévue pour janvier 2024, avec une utilisation pour les vacances scolaires de février 2024.



Services administratifs de la Communauté de communes de la Ténarèze Quai Laboupillère-32 100 Condom. Nos bureaux sont ouverts du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h et le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h

**Téléphone** : 05 62 28 73 53 **Mail** : [contact@cc-tenareze.fr](mailto:contact@cc-tenareze.fr) **Site internet** : [www.cc-tenareze.fr](http://www.cc-tenareze.fr)





Envoyé en préfecture le 27/09/2024

Reçu en préfecture le 27/09/2024

Publié le 27/09/2024


ID : 032-243200417-20240924-CCT2024\_08\_18-DE



# la Ténarèze

## communauté

 **Quai Laboupillère  
32100 CONDOM**

 **05 62 28 73 53**

 **05 62 68 27 41**

 **[accueil@cc-tenareze.fr](mailto:accueil@cc-tenareze.fr)**

